

**Allocution de S.E. M. Joël Morgan, Ministre des Affaires
Intérieures et des Transports et Président du Haut Comité de
Lutte Contre la Piraterie**

**Discours d'ouverture officielle de la première réunion du
réseau des points de contact sur la piraterie de la région**

**Centre de Conférence STC, Victoria, Seychelles
7 mars 2013**

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,

Son Excellence, Madame l'Ambassadeur de France et Représentant local
de la Présidence de l'Union Européenne,

Son Excellence le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,

Messieurs les experts et membres de l'unité Anti-Piraterie,

Invités distingués,

C'est pour moi un grand plaisir en tant que Ministre des Affaires Intérieures et des Transports des Seychelles, et Président du Haut Comité de Lutte contre la piraterie de vous accueillir aujourd'hui à cette première réunion des points focaux de la région, soutenue par le programme régionale de Sécurité Maritime (MASE) de l'Union Européenne.

Je voudrais tout d'abord exprimer à la COI et à son Unité anti-piraterie toute la gratitude de mon Gouvernement, pour le soutien apporté à la mise en place de cette réunion aux Seychelles.

Les Seychelles sont en première ligne face à ce phénomène de la piraterie.

Les pirates prennent indifféremment pour cible aussi bien des navires de commerce ou de pêche que des bateaux de plaisance. Ils s'aventurent de plus en plus près dans notre territoire. Leurs attaques ont été très violentes. Et elles se sont accompagnées de prises d'otages et de demandes de rançons exorbitantes.

La piraterie au large des côtes somaliennes a, comme vous, le savez un énorme impact sur notre économie. La pêche, un pilier de notre économie, reste particulièrement menacée par ce fléau. On estime à près 4% du PIB les pertes générales dues à ce fléau, tandis que la flambée des coûts d'assurance et de fret a de lourdes incidences sur l'inflation.

Aujourd'hui, le nombre d'attaques a diminué, mais les causes de la piraterie restent présentes. Les évolutions internes de la Somalie ne permettent pas de garantir la cessation de l'activité de piraterie. La menace est toujours bien présente.

Mesdames et Messieurs

Les Seychelles ont pris des mesures audacieuses pour combattre ce fléau.

Nous sommes parmi les premiers pays de la région à avoir accepté depuis 2010 de traduire en justice et d'emprisonner les pirates somaliens. Nous avons actuellement la plus grande proportion de pirates incarcérés dans le monde; et les pirates occupent près de 20% des places de prison dans notre pays.

Cela devient pour mon pays, un fardeau lourd à porter et nous ne pouvons pas continuer à le faire seul.

La piraterie est un problème pour la sécurité de toute la région et ce fardeau doit désormais être partagé par tous les Etats de la région.

Car, malgré les accords conclus par l'Union européenne avec certains pays de la région, malgré les différents cadres juridiques internationaux, certains Etats hésitent toujours à s'engager sur la voie du partenariat judiciaire avec les Etats qui agissent en mer. Par conséquent, l'impunité continue souvent de prévaloir au détriment de la dissuasion.

La mobilisation doit donc s'accroître et nous devons intensifier nos efforts de partenariat tant au niveau national, régional, qu'international

et poursuivre notre collaboration avec nos partenaires clefs comme l'OMI, l'UE, la COI, l'ONUDC et Interpol.

Nous devons intensifier la lutte, en aidant d'un côté la Somalie à sortir du chaos et à mettre en place un état de droit. Nous incitons les Etats de la région à transposer dans leur droit national toutes les dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, afin de punir les auteurs d'actes de piraterie.

Je tiens à saluer, à cet égard, l'effort de notre île soeur, l'île Maurice, qui a récemment accepté de poursuivre devant sa justice, douze présumés pirates arrêtés par deux frégates, française et américaine au début de cette année.

Ce pas franchi par Maurice montre la route à suivre. Il démontre clairement que tous les pays de la région sont interdépendants et doivent réagir collectivement à un défi global pour notre région.

Le programme MASE dont la COI coordonne la mise en place depuis deux ans, est l'un des programmes le plus important au monde de renforcement des capacités des Etats pour promouvoir la sécurité maritime, notamment contre la menace de piraterie. Il doit se coordonner avec d'autres programmes importants. Certains sont également soutenus par l'Union Européenne (EUCAP NESTOR) et par d'autres donateurs, tels que le Japon, la Norvège ou les Etats-Unis.

Ce programme MASE est l'élément central de ce dispositif. Notre attente collective à l'égard de ce programme est donc très forte. L'engagement de nos Etats doit donc répondre aux ambitions portées par le programme MASE, celles de l'Union Européenne, et celles des Etats de la région.

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion régionale se présente donc comme une excellente opportunité d'interaction et de synergie entre les pays de la région et les organisations internationales engagées dans la lutte contre la piraterie

Cette mobilisation ne devra pas faiblir au cours des cinq années de mise en œuvre du programme.

Je voudrais une fois de plus remercier et féliciter la COI et son Unité Anti-Piraterie pour son leadership et le travail qu'ils ont accompli, mais surtout remercier l'Union européenne, pour l'appui financier important apporté à ce combat commun.

Sans plus attendre, j'ai l'honneur et le grand plaisir de déclarer ouverte la première réunion régionale des points focaux piraterie des Etats de la région.

Je vous remercie de votre attention.